Pose de la première pierre au Mas de la Poule

La première pierre de cette nouvelle résidence de 30 logements locatifs aidés vient d'être posée. / PHOTO C.D.

La première pierre de la résidence du Mas de la Poule à Cabannes vient d'être posée. Celle-ci, située à quelques minutes du centre de Cabannes, se situe sur le Chemin du Mas de la Poule qui relie Cabannes à la D 28 D menant à Noves. Cet ensemble immobilier imaginé par l'agence d'architecture L'ACRAU, s'organise autour de 3 bâtiments collectifs de deux étages comprenant 30 logements locatifs aidés dont 26 en collectif et 4 logements individuels. 37 places de stationnement seront dédiées aux habitations. La livraison est prévue pour le 2ème trimestre 2019.

De nombreux élus de Cabannes et des communes voisines étaient présentes. Egalement présent, messieurs Barascud président d'AMETIS PACA et Tamisier son directeur général, monsieur Fournon directeur territorial de CDC Habitat ainsi que monsieur Carasco architecte du projet.

Dans son discours Christian Chasson, maire de Cabannes, a rappelé : *"une page se tourne avec cette réalisation de 30 logements sur ce terrain qui fut l'objet de nombreuses convoitises dans un passé récent. Celles-ci ont terni l'image de la commune… Ce projet est ambitieux mais réaliste et il permettra de conserver l'identité provençale et villageoise de la commune."*

C.D.

LE PROJET EN CHIFFRES

Cette opération d'un montant prévisionnel de 3 797 452 €, a fait l'objet des financements suivants : Etat (P.L.A.I. et P.L.U.S.) ; Prêt Caisse des Dépôts Logement ; Prêt Caisse des Dépôts Foncier ; Action Logement 1% et CDC Habitat.
Les logements se répartissent ainsi 4 T4 individuels, et 1 T1, 5 T2, 19 T3 et 1 T4 collectifs. La maîtrise d'ouvrage du projet a été confiée à la société AMETIS P.AC.A. CDC Habitat étant l'investisseur du projet.